

LES FONDAMENTAUX DU DROIT :
MISE EN PLACE D'UNE EQUIPE MUNICIPALE

<p><u>Date :</u></p> <p style="text-align: center;">Le mardi 20 mai 2008 de 9h30 à 17h30</p>	<p>✓ CONTEXTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le renouvellement des mandats locaux est l'occasion de définir de nouvelles priorités avec une équipe renouvelée ou de renforcer et de donner une impulsion aux projets en cours. ○ Les élus doivent ainsi avoir les bases de connaissance pour comprendre le rôle de chacun au sein de la collectivité et permettre la mise en place d'un projet fédérateur.
<p><u>Lieu :</u></p> <p style="text-align: center;">Benoîte Vaux <i>(Benoîte Vaux Accueil)</i></p>	<p>✓ OBJECTIFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir mettre en place une équipe municipale. ➤ Définir les rôles de chaque acteur. ➤ Comprendre le rôle de la commune.
<p><u>Intervenant :</u></p> <p style="text-align: center;">Monsieur Nicolas SFEZ JURYFORMA VL</p>	<p>✓ PROGRAMME :</p> <p>I/ Les objectifs du mandat municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les domaines d'intervention communale - Un projet à destination des administrés (élaboration du projet, définition d'une stratégie d'action commune et implication des habitants) <p>II/ Le rôle du conseil municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attributions - Fonctionnement (rôle des commissions) - Composition <ul style="list-style-type: none"> ○ Le maire (attributions propres) ○ Les adjoints ○ Les conseillers municipaux (garanties pour exercer un mandat municipal, les délégations) <p><u>Méthode</u> : supports de cours, cas pratiques</p>